

France Inter

“Le Téléphone Sonne”, mardi 25 septembre 2001, 19h20-20h.

après la catastrophe de Toulouse, 21 09 2001

– La sécurité industrielle –

- Alain Bédouet , animateur du Téléphone Sonne, France Inter
- Nathalie Fontrel, journaliste “environnement”, France-Inter
- Philippe Vesseron, directeur de la prévention des pollutions et des risques, délégué aux risques majeurs, ministère de l’Environnement
- Patrick Lagadec, directeur de recherche à l’Ecole polytechnique, initiateur du concept de *risque technologique majeur*, auteur de *Ruptures Créatrices*, Editions d’Organisation, 2000

Alain Bédouet

N’était le drame et la gravité de la situation nous serions tentés, après la catastrophe de Toulouse, de paraphraser Alphonse Allais qui proposait de bâtir les villes à la campagne. Ce sont moins des usines dangereuses qu’on a implantées au cœur des villes que des villes qu’on a laissé se développer autour d’usines dites à risque. Qu’en est-il de la sécurité industrielle ? Y a-t-il encore, dans ce pays, beaucoup d’usines qui sont ou seraient potentiellement dangereuses ? Que dit la réglementation ? Qu’en est-il du fameux classement Seveso ? Comment procéder concrètement pour assurer au moins la sécurité des populations ? Comment déplacer ou délocaliser les sites estimés dangereux ?

Question de Frédéric, à Chaville

Aujourd’hui, dans la presse, on accuse les entreprises. Comment a-t-on pu progressivement autoriser la construction d’habitations autour de sites industriels à risques ? À qui la faute ? Est-ce aux pouvoirs publics ou aux entreprises ? Je me demande si les politiques et les élus qui espèrent rassembler des voix en déplaçant ces entreprises ne sont pas ceux qui, hier, donnaient les permis de construire ?

Philippe Vesseron

Première exigence, c'est que les usines doivent être plus sûres qu'elles ne le sont. Que les entreprises prennent toutes les dispositions nécessaires, que les pouvoirs publics exercent un vrai contrôle. Avoir des plans d'urgence : une défaillance technique ou humaine peut toujours se produire. Plan d'urgence interne à l'entreprise, plan particulier d'intervention à l'extérieur. Et, troisième ligne de défense, faire en sorte que — durablement — il y ait une distance suffisante entre les zones de risque et les maisons, les lycées. Progressivement ces trois exigences sont apparues.

Patrick Lagadec

Pour être très précis sur ce qui vient de se passer à Toulouse, pour alimenter cette réflexion car on n'est pas à la veille de la terminer, [le problème] c'est la maîtrise collective de ces problèmes de risque.

Qu'est-ce que l'on veut ? Qu'est-ce que l'on ne veut pas ?

Qu'est-ce que l'on peut ? Qu'est-ce que l'on pourrait ne pas pouvoir ?

Je sais qu'il y a une exigence aujourd'hui : c'est de décider très rapidement qu'il devrait y avoir sur Toulouse, comme il y a eu dans les meilleurs cas mondiaux de ce type, un retour d'expérience extrêmement précis ; comme ils ont eu au Québec après la destruction du réseau électrique. Avec des gens absolument incontestables — et surtout tout à fait ouvert à l'ensemble des acteurs qui interviennent.

C'est extrêmement important que l'on prenne cette décision et qu'il y ait un engagement public citoyen. Autrement, la question qui est posée n'a pas de réponse ; on ne pourra jamais s'approprier le risque.

Alain Bédouet

Je voudrais rebondir un instant devant une remarque de Nathalie Fonterel sur un des aspects soulevés par Philippe Vesseron quand il parle de l'isolement. Vous êtes nombreux à faire cette remarque. Je cite : “ Sortir les usines des villes, pourquoi pas ? Mais où les mettre : à la campagne ? Dans les pays pauvres ? S'il s'agit uniquement de transférer les risques ou les nuisances...” Ou encore : “ S'il est évident qu'il faut éloigner les sites à risques des grandes agglomérations, il me paraît important de considérer qu'il ne faut pas considérer les zones rurales comme bonnes à accueillir tous les risques comme pollution, explosion, etc. Les habitants, il y en a aussi ; ils ont droit à la sécurité ”.

Nathalie Fonterel

Juste une chose pour rappeler que la loi n'est pas rétroactive. La directive Seveso prévoit effectivement un gel des constructions autour des usines à risque, au maximum un gel et tout au

moins des contraintes d'urbanisme. Ne pas autoriser des écoles à s'implanter auprès d'une usine à risques. Cette directive date des années 86 ; or l'urbanisation est bien antérieure. Donc, de fait, on a considéré pendant des années qu'il était possible, aussi pour des raisons d'emploi, familiales, les ouvriers aiment comme tout le monde habiter près de leur lieu de travail. On a laissé faire, on a laissé grandir la ville près des usines à risques.

Question d'Alex à Clichy Sous Bois

Qui est le plus responsable, celui qui a construit cette usine, il y a 75 ans en rase campagne, ou celui qui a permis de construire des maisons, des écoles ?

Philippe Vesseron

Le premier responsable de la sûreté, c'est bien entendu l'entreprise. C'est elle, qui forme son personnel, qui décide de ses investissements et gère son fonctionnement. Je me sens aussi très responsable. J'ai la responsabilité d'organiser le contrôle. Sur toutes ces questions, il est important qu'il y ait un contrôle par les pouvoirs publics, que le citoyen sache ce qui se passe, sur les vraies mesures, les écarts. Et qu'il ait confiance dans la régulation que nous faisons pour assurer sa sécurité. Il y a aussi bien sûr tous ceux qui, parce qu'il n'y a pas d'accidents, construisent dans des zones dangereuses et qu'ils savent bien être dangereuses en réalité.

Comme le dit Patrick Lagadec, il est très important que nous saisissons, nous mettions à profit cette catastrophe de Toulouse pour faire un retour d'expérience collectif et modifier notre attitude. Nous avons vraiment plusieurs types de responsabilités imbriqués. Il faut que la vigilance des uns et des autres soit plus grande.

Alain Bédouet

A ce propos, M. Vesseron, vous disiez : "Première ligne de défense : renforcer la sécurité". Cela veut dire tout remettre à plat, multiplier le nombre de contrôles, des contrôles approfondis et encore plus réguliers.

Philippe Vesseron

Nathalie Fonterel parlait de la directive Seveso. Elle demande que les études de risques de chacun des 1250 établissements industriels concernés soient remises à jour. M. Cochet a demandé à tous les préfets que ceci soit fait très rapidement. C'est très important que cette remise à plat — y compris lorsqu'il s'agit d'usines créées depuis une dizaine d'années — soit faite et soit entre les mains de tout le monde.

Alain Bédouet

N’y a t il pas, en tout cas d’après les fiches que je reçois, un problème d’information vis-à-vis des populations riveraines de ces zones dangereuses ? Je prends l’exemple de Jean-Pierre, à Beauvais. Il dit : “ J’habite près d’une usine de type Seveso. Je ne sais pas exactement à quoi correspond cette classification. Quels sont les risques ? Quelles mesures de précaution ? À quel organisme objectif s’adresser pour le savoir ? ”. Il ajoute : “ Nous n’avons jamais été informés, ni contactés, ni par l’usine, ni par la mairie. C’est l’exemple type de fiche que l’on reçoit. Que peut-on répondre à Jean-Pierre ?

Philippe Vesseron

Il y a bien sûr des enquêtes publiques lorsqu’une usine se crée ; mais lorsqu’elle est créée depuis longtemps tout le monde a oublié l’enquête publique. Deux types d’information sont fondamentaux : d’une part, que chacun sache quels sont les accidents qui peuvent se produire et l’information sur comment réagir dans une telle situation ; deuxièmement, que chacun ait une information sur la façon dont sa sécurité est assurée, ce qui est fait par l’entreprise concernée, par les pouvoirs publics. Quelle est la nature des produits stockés ou produits ? Périodiquement les entreprises doivent diffuser des plaquettes d’information pour dire ce que sont les choses. J’ai l’intention de faire remettre à jour ces plaquettes et qu’elles soient rediffusées. Le droit à l’information est la base de départ de tout dans ce domaine.

Patrick Lagadec

En complément, comme ce sont des informations qui ne sont pas forcément très agréables à entendre, il est très important que nous n’ayons pas, là aussi, une attitude descendante. Si le citoyen n’est pas acteur d’un processus dans lequel il y a une co-information des uns et des autres, les uns disant : “ Vous voulez m’évacuer, mais j’ai trois vaches !, je ne partirai pas ” ; les autres : “ Moi, j’ai une école, ne me dites pas que vous allez me mettre dans un bâtiment militaire, mais dites moi dans quelle autre école je vais avec mes élèves, mes étudiants ? ” S’il n’y a pas une co-information des uns et des autres, cette logique d’information descendante et très étatique que nous avons normalement en France, n’a aucune chance d’aboutir sur un sujet comme celui-là.

Alain Bédouet

Certains peuvent avoir l’impression qu’on leur cache quelque chose, quand effectivement cette information qui part d’en haut pour arriver en bas est littéralement distribuée.

Nathalie Fonterel

Je voudrais faire un mea culpa. Vendredi à l’antenne quand l’explosion a eu lieu nous avons dit et répété, d’ailleurs, les conseils qui étaient donnés par la préfecture. C’était notamment de fermer les portes et les fenêtres.

Alain Bédouet

Quand il n’y en a plus ?

Nathalie Fonterel

Et voilà ! Tout bêtement. À ce moment-là, on a eu des gens qui nous ont dit : “ Mais comment se confiner chez soi quand tout a explosé, quand toutes les vitres sont tombées ? ” Que faire ? Que répondre ?

Patrick Lagadec

J’ai entendu également sur l’antenne quelqu’un à qui l’on posait la question : “ Qu’avez-vous fait ? ” Réponse :

- “ 1. J’ai téléphoné ”,
- “ 2. Je suis allé chercher mes enfants à l’école ”.

Ce sont exactement ce que les plaquettes disent de ne pas faire. Je n’accuse pas la personne. Je dis qu’avoir une information qui circule dans votre boîte à lettres et être capable de la mettre en œuvre quand vous êtes sous le choc de l’événement suppose un autre type d’information. Cela suppose des réunions dans lesquelles on est acteur. J’en viens à ce que je fais beaucoup, c’est la simulation avec les gens, en situation, et pas seulement [sur le mode] : “Est-ce que vous savez lire ?”.

Nathalie Fonterel

C’est la culture du risque.

Patrick Lagadec

La culture du risque et la culture de la situation de crise, dans laquelle nous n’avons pas tous les mêmes réflexes. Il faut s’entraîner ensemble, les uns avec les autres, sans attendre que quelqu’un vous donne la meilleure marche à suivre. À vous aussi d’être acteur.

Question de Franklin, à Toulouse

Je connais très bien la zone concernée par ce drame. En effet elle a été peu à peu envahie par les maisons, puis par les immeubles — ce qui a nécessité, dans un souci de service public, la création de crèches, d’écoles primaires, de collèges et de lycées : nous voyons dans quelle situation nous

nous trouvons. L'usine était déjà implantée depuis plusieurs années. C'est pourquoi, je souhaiterais connaître la responsabilité du maire dans l'attribution des permis de construire. Je suis étonné par les affirmations répétées devant les médias. M. Douste-Blazy dit que l'État seul est responsable dans l'attribution des permis de construire, ce qui m'a choqué. Dit-il la vérité ou ment-il, sachant qu'il a lui-même revendiqué l'héritage de Dominique Baudis, qui lui-même l'avait obtenu de son père, et ceci il y a près de quarante ans ? Cette histoire ne date pas d'aujourd'hui, et la sur-urbanisation de cette zone a été à mon sens de la responsabilité des élus locaux.

Alain Bédouet

M. Vesseron les permis de construire !

Philippe Vesseron

Depuis une vingtaine d'années, ils sont délivrés par les maires. Dans les zones à risque particulier — risque naturel ou risque lié à la présence d'une usine —, l'État doit dire les contraintes que le maire doit respecter lorsqu'il délivre un permis de construire. À Toulouse, la règle a été fixée par un arrêté du préfet de 1989, qui se basait sur d'autres scénarios d'accidents : rupture de réservoir de gaz toxique de l'usine, et non pas sur le risque d'explosion du stockage de nitrate d'ammonium. Cette règle est fixée depuis 1989. Un des retours d'expérience sera de débattre avec les uns et les autres sur la façon dont cette règle a été vécue, respectée depuis cette date ; comment l'urbanisation a évolué, de 1989 à aujourd'hui, autour de cette usine.

Alain Bédouet

Pour répondre à Franklin de Toulouse, il y a des cas particuliers en cas de risques, qu'ils soient naturels, industriels ou technologiques ; mais il y a une sorte de co-responsabilité des élus et de l'État. Vous voulez ajouter un commentaire Patrick Lagadec ?

Patrick Lagadec

On a aussi créé dans les années 70-80 des organisations — les S3PI —, qui travaillent en principe en ouverture [de façon ouverte]. Quelqu'un m'a dit récemment : "C'est bien comme élément de concertation, mais si on avait plus de pouvoir..." C'est une décentration du pouvoir depuis des services d'État à des services qui reflètent la complexité sociale, mais qui prennent des responsabilités ; [il faut qu'ils] puissent s'opposer à telle ou telle décision ou qu'ils puissent promouvoir une décision. On me citait deux cas, dans le Nord-Pas-de-Calais, où l'on va probablement déplacer, dans un cas l'usine, et dans un autre cas les maisons. Il y a [à intervenir], au cas par cas, très localement, sans chercher à avoir une loi qui soit valable pour les millénaires et pour l'ensemble de la France ; [des réflexions dans lesquelles] les uns et les autres s'investissent.

Question de Christian, à Toulouse

J'ai trois observations à faire :

- La première, c'était qu'il y avait des procédures d'urgence pour informer le grand public, en tout cas les gens proches du périmètre de l'usine. Cela n'a pas fonctionné. Il a fallu attendre beaucoup de temps, avant que la consigne de se confiner ou de se calfeutrer chez soi soit donnée par les radios. On peut se demander comment il se faisait que des radios ne soient pas réquisitionnées et des informations précises ne circulent pas.

Nathalie Fonterel

On l'a dit quand on nous l'a dit !

Christian

Je dis qu'il n'y a pas eu de procédures, qui permettaient d'avoir des informations sur la bonne attitude et les bons réflexes.

- Le deuxième point, c'est qu'il y a peut-être des problèmes au niveau de cette usine, mais que les installations les plus dangereuses — notamment les canalisations et les zones de stockage — ont quand même résisté à l'explosion. On dit aujourd'hui que cette zone est hyper dangereuse ; mais les gens qui travaillent tous les jours ne sont pas des fous suicidaires. Il faut faire attention de ne pas alarmer outre mesure les gens. Il y a des installations particulièrement dangereuses qui tiennent le coup ; ce qui veut dire qu'il y a des industriels qui ne sont pas complètement inconscients !
- Le troisième point : c'est quand même pas l'industriel qui a donné les permis de construire ! Le point le plus important, puisqu'il faut tirer des enseignements de ce grave accident, c'est qu'effectivement on a des efforts énormes à faire en termes de procédure d'information par rapport à l'urgence d'une situation.

Patrick Lagadec

Il faut être lucide et ne pas se le cacher : nous n'avons pas en France de capacités qui se mettent en place pour travailler sur les crises. Le rapport Samson — l'inspecteur général qui a travaillé après les grandes tempêtes — disait ainsi dans son rapport : Les exercices sont négligés ou convenus. La formation de la gestion de crise est balbutiante. Il n'y a pas de capacité d'anticipation. Il n'y a pas de retour d'expérience ; ou, quand ils sont faits, ils sont faits entre nous, sans conclusions précises. Il n'y a pas d'ouverture à l'étranger. Tant que ceci reste la base générale, sans volonté absolue... Quand on fait de la simulation dans les grandes entreprises, il est extrêmement rare que le président soit présent ; il est extrêmement rare que les membres des cabinets ministériels soient

présents quand on fait un exercice nucléaire. Mais tout ceci est dit et redit à chaque retour d'expérience. Il est temps qu'on prenne cette situation en main, et que l'on change.

Philippe Vesseron

J'ai bien noté la remarque sur le fait que beaucoup d'éléments très sensibles des trois usines avaient résisté alors que la catastrophe est épouvantable. C'est un élément qui montre que la sécurité était néanmoins assez bien assurée.

L'événement, pour chacun, a été extrêmement brutal. Il me semble que, malgré cela, les services de secours, la gendarmerie, les hôpitaux ont eu une bonne réaction. En même temps, je reconnais complètement que les plans préparés, c'était la gestion d'un accident de diffusion d'un nuage de gaz dangereux et non pas une explosion telle qu'elle s'est produite.

Nathalie Fonterel

Vous avez évoqué le nucléaire, tout à l'heure. J'ai assisté aux premiers exercices d'évacuation lors d'un accident nucléaire — donc : simulation et évacuation d'un village entier. Tous les gens ont "joué" le jeu pendant 24 heures. Après on a dit à mon micro : " Je le fais parce qu'on m'a dit de faire comme ça ; mais, si l'accident était réel, je n'attends pas le car pour être évacué : je prends ma voiture ! ”.

Patrick Lagadec

Il faut être très clair sur un point : il n'y a jamais de problème sur l'héroïsme des secours. J'ai lu dans un livre d'histoire [le cas] d'un officier qui s'était suicidé en 40 et qui [avait laissé le message] : " Je me tue Monsieur le Président, parce que mes hommes ont été braves, mais qu'on n'envoie pas des hommes avec des fusils contre des chars d'assaut ”. S'il y a décalage entre nos capacités de gestion et les risques réels que nous avons, nous allons aux pires ennuis. On pourrait avoir des situations extrêmement compliquées sur le long terme, sur lequel les capacités d'intervention fortes sont absolument nécessaires, en termes par exemple d'appui aux victimes.

Question de Carole, à Toulouse

Je suis infirmière libérale dans l'un des cabinets médicaux qui se situe à 500 mètres du lieu de la catastrophe. Nous avons reçu des dizaines de patients — arrivés à pied. Ils sont arrivés comme ils ont pu, puisqu'ils pouvaient encore marcher, mais nous n'étions absolument pas préparés, nous, les professionnels. Nous sommes environ une trentaine, dans un centre médical privé. Nous avons soigné comme nous le pouvions : nous n'avons jamais été formés. Les ambulances ne passaient plus, nous avons des blessés dans un état grave ; et nous n'avons reçu aucune formation pour

faire de la médecine d'urgence. Les gens sont venus, car c'était leur lieu de référence, c'est là qu'ils se font soigner d'habitude.

Nathalie Fonterel

Il faudrait là encore une sorte de formation à la médecine de catastrophe à la médecine d'urgence, pour des gens qui, comme vous, peuvent être confrontés à cette situation.

Patrick Lagadec

C'est classique, dans tous les cas que nous avons étudiés. [Exemple] : grande tornade à Edmonton [Canada, 1977] : l'hôpital qui a reçu les blessés était un hôpital psychiatrique, pas du tout préparé ; et tous les hôpitaux prévus par la régulation n'ont reçu aucun blessé. Les blessés les plus graves arrivaient comme ils le pouvaient, les moins graves arrivaient en ambulance. Ce qu'il faut faire dans les préparations de crise, c'est la chose clé : comment se préparer à des surprises ? Quelles sont les surprises que l'on connaît grâce à du retour d'expérience ? Il faut s'entraîner à réagir collectivement, avec des gens que l'on ne connaît pas, et éventuellement à des situations de grande surprise. Vous avez, là, les hypothèses que l'on se refuse à mettre dans les exercices.

Philippe Vesseron

Encore une fois, nous avons beaucoup de leçons à tirer de cette catastrophe. Il est extrêmement important de renforcer la prévention : ce doit être notre objectif à tous. Nous ne pouvons pas admettre la reproduction d'une telle catastrophe, simplement en améliorant la capacité de réponse.

Alain Bédouet

On est bien d'accord, c'est une ligne de défense que vous citez d'emblée.

Question de, Béatrice, de Lyon

Ce qu'il faut savoir, en amont, c'est que tout le professionnalisme des entreprises et des DRIRE doit se situer dans la bonne définition des scénarios pour que l'on soit préparé à lutter contre.

Question de Jean-Yves

Une remarque sur les risques concernant les installations industrielles classiques. Je pense que la sensibilisation du public au risque industriel s'est faite depuis des années essentiellement sur les risques liés au nucléaire — d'où un déficit des connaissances dans le public des risques dans les industries classiques. Le ministère de l'Environnement a joué un mauvais rôle dans un sens. Monsieur Vesseron dit qu'il y a des choses énormes à corriger sur la prévention du risque. Dans le nucléaire, on parle beaucoup du manque de transparence. L'Assemblée Nationale s'est penchée sur

une réforme de la sûreté nucléaire : je ne vois rien de semblable en ce qui concerne les industries classiques à risques. Comment les surveille-t-on ? C'est cette remarque que je voulais faire entre cette disproportion, entre cette fixation exacerbée sur le nucléaire, et ce silence dans le passé sur les industries à risques.

Philippe Vesseron

Il y a quelque 60 000 installations qui posent problèmes. Quand j'ai commencé à exercer mes responsabilités actuelles, en 1997, le pays subissait un accident sur un silo de céréales près de Bordeaux. Plus personne ne pensait qu'un silo de céréales était une installation dangereuse. Il faut absolument que nous renforçons la vigilance à l'égard de ce très grand nombre d'installations qui peuvent engendrer des risques graves. C'est beaucoup plus compliqué qu'à l'égard de quelques dizaines d'installations de l'industrie nucléaire.

Patrick Lagadec

Le nucléaire a focalisé toute l'attention. Je voudrais qu'on fasse un pas en avant. On a aujourd'hui, — et on l'a vu avec les grandes tempêtes qui auraient pu occasionner des risques industriels importants—, on a aujourd'hui des problèmes de réseaux vitaux imbriqués. Quand Montréal a été touchée [à la suite de chutes exceptionnelles de pluies verglaçantes, en janvier 1998, qui ont détruit une large partie du réseau électrique du Québec] on a perdu à la fois, l'eau, les raffineries, le téléphone, la télé-informatique. Il faut prendre en compte ce genre de chose. Nous devons prendre en compte les nouveaux problèmes de sécurité nationale. Nous avons à prendre en compte ce qui est arrivé avec la vache folle... c'est-à-dire une montée de méfiance de la société civile par rapport à ce qu'on lui disait être quelque chose de contrôlé. C'est tout ceci qu'il faut gérer pour remettre de la confiance, rendre les partenaires acteurs de ces choix et de ces contrôles de risques ; autrement, il n'y a aucune manière d'y arriver. Il faut redistribuer de l'information et du pouvoir.

Philippe Vesseron

Nous venons de vivre une vraie catastrophe, qui est une leçon de modestie pour tous. Pour les pouvoirs publics, ça va induire un très grand nombre de réflexions ; et je suis certain qu'en ce qui concerne les différents secteurs concernés, pas seulement de la chimie, ceci aura aussi beaucoup de conséquences.

Question de Jean-Marc, Levallois

C'est un bien petit risque par rapport à ce qui a été évoqué. C'est une station-service de supermarché Leclerc qui a 6 pompes et qui est située près d'une école primaire de 12 classes et d'une maternelle. Les riverains pétitionnent, et cela fait 3 ans qu'à chaque conseil de l'école les

parents demandent le départ. Il y a un accord entre la ville de Levallois et Leclerc, on n'arrive pas à savoir si la station est aux normes. Je vois la difficulté pour faire bouger une simple station-service ; qu'est ce que cela doit être pour faire bouger une grosse usine !

Philippe Vesseron

J'ai bien conscience que le métier que M. Cochet et moi faisons faire aux préfets est nécessairement un métier difficile. Faire bouger une situation, par exemple quand elle a été créée depuis 1924 comme vous le disiez à l'instant, c'est forcément difficile. L'évolution ne se fait que si l'ensemble des acteurs, Leclerc dans la circonstance, la ville, le préfet s'attaquent ensemble, et chacun dans sa responsabilité, pour faire sortir les progrès nécessaires.

Question de Philippe, à Ris-Orangis

Nous avons un site classé Seveso qui comprend à la fois du gaz liquéfié Antar, un dépôt d'hydrocarbures et des silos à grains. On a, nous venons de l'apprendre, également un pipe-line. On nous a donné une fiche qui explique ce qu'on est censé faire. Il y a une grosse polémique dans la commune : notre maire voudrait faire passer le périmètre Seveso de 480 à 360 m, il voudrait faire construire 350 logements de type HLM. Qu'en est-il de tous ces périmètres ? Il semblerait qu'à Toulouse ce n'était pas suffisant pour préserver la population.

Philippe Vesseron

Ne pas construire dans les zones dangereuses, bien entendu. Un des mécanisme qui doit permettre de faciliter les choses, c'est lorsque ce type de servitude est indemnisé. M. Cochet a demandé qu'on reprenne une réflexion, qui a été sans doute trop courte jusqu'à présent, sur comment développer des servitudes durables parce que indemnisées. Il veut rencontrer les entreprises, les élus et ouvrir ce débat.

Question de Christophe, Paris

Je me pose la question suivante : est-ce qu'une des conséquences de Toulouse ce n'est pas d'inciter les industriels de la chimie à délocaliser leur production dans les pays pauvres où, lorsqu'il y a catastrophe, les médias font beaucoup moins de tapage et où les remboursements sont bien moindres.

Philippe Vesseron

Honnêtement, les médias ont une responsabilité bien faible dans Toulouse. Tapage, je le ressens assez mal. C'est un événement extrêmement dur, qui a été l'objet de réactions très saines de la part des gens de Toulouse.

Patrick Lagadec

Cela rejoint une tendance qu'on a dans le fond, vous avez vu Gênes. Qu'est-ce qu'un développement durable? Se dire : "On va aller partout où on peut aller pour déverser...", je crois que c'est une politique très, très à courte vue. Car, vite, on ne pourra pas continuer à faire un développement dans une cour de récréation avec autour les barbelés et les chars. C'est inacceptable. Et c'est donc sur des trajectoires totalement différentes qu'il faut aller — sinon on va rejoindre assez facilement d'autres types d'actualité que l'on a en ce moment.